

ECONOMIE

economie.union@sonapresse.com

BGFIBank Gabon lance sa plateforme d'ouverture de compte en ligne !

DEPUIS un smartphone, une tablette ou un ordinateur connecté à internet, le client peut désormais ouvrir un compte où qu'il soit, grâce à une plateforme qui garantit la sécurité des données à caractère personnel de ses utilisateurs.

Maxime Serge MIHINDOU
Libreville/Gabon

BGFIBank Gabon vient d'annoncer le lancement d'un nouveau service de banque à distance, qui permet à ses futurs clients d'ouvrir des comptes bancaires en ligne. Avec cette plateforme innovante, la majorité des étapes du processus physique d'ouverture de compte est digitalisée, afin de limiter les déplacements des clients vers ses agences et réduire considérablement les délais d'ouverture de compte. Parfaitement en phase avec le contexte actuel où la distanciation sociale reste de mise, cette nouvelle plateforme a été imaginée principalement pour les particuliers et les professionnels. Depuis un smartphone, une tablette ou un ordinateur connecté à internet, le client ouvre un compte où qu'il soit. Simple, rapide et sécurisé,

une clientèle de plus en plus exigeante et très sensible aux outils digitaux qui se doivent d'être pratiques, agiles et disponibles en continu. Le facteur temps est précieux pour nos futurs clients. C'est pourquoi, cette plateforme a été élaborée pour alléger les formalités administratives usuelles pour l'ouverture d'un compte", a indiqué le directeur général de BGFIBank Gabon, Loukoumanou Waidi. Pour le patron de la 1^{ère} banque ga-

bonaise, ce nouveau point de contact proposé a aussi été pensé au vu du contexte actuel de crise sanitaire, puisqu'il contribuera à limiter les contacts entre les clients et les équipes en agences. " Il s'agit d'un outil à forte valeur ajoutée, qui vient compléter le dispositif global de lutte contre la propagation de la Covid -19 que nous avons mis en place dès le début de la crise ", a souligné M. Waidi.



Photo:DR
Le DGde BGFIBank Gabon, Loukoumanou Waidi.

MINISTRE DU BUDGET ET
DES COMPTES PUBLICS



Communiqué

Le Ministre du Budget et des Comptes Publics porte à la connaissance de tous les agents publics (*fonctionnaires, pré-salaires et agents de la main d'œuvre non permanente*), qu'en vue de faciliter les opérations de règlement mensuel de la solde, **le paiement des salaires se fera dorénavant par le seul mode de règlement bancaire à partir de janvier 2021.**

A cet effet, les agents non détenteurs d'un compte bancaire à ce jour, et habituellement payés par bon de caisse ou par carte Trésor, devront procéder à l'ouverture d'un compte courant, **dès parution du présent communiqué et ce jusqu'au 31 décembre 2020 au plus tard**, dans un des établissements bancaires de la place.

- | | |
|--------------|-------------|
| - BGFIBANK ; | - ORABANK ; |
| - BICIG ; | - UBA ; |
| - ECOBANK ; | - UGB. |

Ils devront être munis des pièces suivantes :

- une pièce d'identité en cours de validité ;
- 2 photos d'identité ;
- le talon supérieur du dernier bon de caisse payé, ou un bulletin blanc.

Les relevés d'identité bancaire (RIB) des intéressés devront être déposés auprès des services de la Direction Générale du Budget et des Finances Publiques (Direction de la Solde).

Passé ce délai, la solde des agents publics qui ne se seront pas conformés à cette procédure sera d'office domiciliée dans une des banques partenaires citées plus haut.

Sont exclus de cette opération, les agents publics résidant dans les localités de l'intérieur du pays non encore pourvues de banques commerciales. Ces derniers conserveront leur mode de règlement habituel.

Fait à Libreville, le 03 NOV. 2020

Le Ministre



Sosthène OSSOUNGOU NDIANGUYE